



- NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ET VOIE PROFESSIONNELLE
- PRÉSENTATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE 3^{èME}

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ème}

- De janvier à février, les élèves et leurs familles formulent leurs vœux provisoires en ligne sur Scolarité services ou sur la fiche d'orientation :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage);
 - 1ère année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
- Au conseil de classe du 2e trimestre, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
- D'avril à mai, les élèves et leurs familles inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
- Au conseil de classe du 3e trimestre, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
- **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.





UN PARCOURS PROGRESSIF DE LA SECONDE À LA TERMINALE

DE

En classe de seconde, consolidation des apprentissages fondamentaux des heures dédiées à l'accompagnement et à l'orientation

> des parcours personnalisés

des programmes approfondis



Un baccalauréat qui valorise la régularité de votre travail Pour une poursuite d'études ou une insertion professionnelle réussie

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Libert
Libert
Libert



LA SCOLARITÉ AU LYCÉE Le CAP et le baccalauréat BACCALAURÉAT GÉNÉRAL **BACCALAURÉAT BACCALAURÉAT** professionnel peuvent être **TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL** préparés en apprentissage. terminale terminale terminale CAP professionnelle générale technologique première première première année professionnelle générale technologique seconde 1 re seconde générale et technologique professionnelle année Lycée professionnel Lycée général et technologique Des passerelles APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME entre les différentes voies sont possibles.



LA VOIE PROFESSIONNELLE

LA VOIE PROFESSIONNELLE POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- ■La formation peut être suivie :
 - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année;
 - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.





LA VOIE PROFESSIONNELLE UNE VOIE AMBITIEUSE

Voir le clip – 30s

Réalisé avant la crise COVID-19. Continuons de respecter les gestes barrières, portons un masque lorsque cela est nécessaire.





LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail;
- ■Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;



LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des parcours plus personnalisés

- ■Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3ème, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2de, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- ■Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- ■Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.



LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des campus nouvelle génération

- ■De véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, regroupant des équipements culturels et sportifs, des lycées professionnels, des centres de recherches, des entreprises...
- Ils permettent aux élèves de se familiariser avec les entreprises et de découvrir de nouvelles opportunités
- ■Ils sont spécialisés dans des secteurs de pointe comme :
 - Aéronautique et spatial
 - Bâtiment et écoconstruction
 - Industrie 4.0
 - Services à la personne et bien-être
 - Industries navales et nautiques



LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie
- + Des enseignements optionnels généraux ou technologiques

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.



LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B (+enseignement techno en langue vivante)
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent les enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)



LA VOIE GENERALE

EN 1RE ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité

à l'enseignement supérieur.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE LES Établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)



POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

Sur le lycée :

quandjepasselebac.education.fr

Sur la seconde générale et technologique :

Secondes-premieres 2019-2020.fr

Site prochainement mis à jour

Sur la voie professionnelle :

onisep.fr/voie-pro

